

Un débat à fleurets pointus

CONSEIL GÉNÉRAL
Le débat d'orientation budgétaire a été animé mais assez prévisible

Les conseillers généraux inauguraient hier leur nouvel hémicycle après deux ans de travaux. La moquette a été changée mais les propos des élus sont aussi peu moelleux que dans les précédents locaux. Quant au sujet débattu en séance plénière, du moins le principal des neuf à l'ordre du jour - le débat d'orientations budgétaires à deux mois du vote - il fait l'objet depuis plusieurs mois de répliques et contre-répliques tellement prévisibles, et avec les mêmes acteurs, qu'on pourrait écrire le scénario à l'avance.

Impôts locaux à 3 % ?

Mais après tout, la politique aussi a ses rites. À l'échelon départemental, l'un de ceux-ci veut que le vice-président aux finances Yves Lecaudey développe un bilan chiffré d'une précision notariale. S'appuyant sur un audit du cabinet Michel Klopfer, sur un discours du président de la chambre régionale des comptes, mais aussi sur un constat effectué entre 2004 et 2008, il en a tiré cette conclusion lapidaire : « Les ressources sont figées et les dépenses galopent ».

Coût selon lui des dépenses non compensées de l'État : 211 millions d'euros dont le RMI, l'allocation personnalisée d'autonomie, le service d'incendie etc. Dans son exposé, Yves Lecaudey a quand même lâché une information au conditionnel : la part départementale des taxes d'habitation et foncière pourrait passer pour les ménages à 3 % au lieu de 1 %.



L'hémicycle réinvesti après deux ans de travaux. PHOTO PHILIPPE TARIS

Le même rite veut que le leader de l'opposition départementale, Yves d'Amécourt, réponde avec ses propres arguments. « Vous confondez charge et dette », lança-t-il à Philippe Madrelle et Yves Lecaudey, qui prirent assez mal la chose et le firent savoir. Il est vrai qu'Yves d'Amécourt avait qualifié « d'irresponsable » cette hausse programmée de l'impôt départemental. Pour Yves d'Amécourt, il convient de rogner sur les dépenses de fonctionnement, à commencer, dit-il, par celle qui consiste à payer 1,7 millions d'euros la réfection du fameux hémicycle et du restaurant du Conseil général.

Corbeaux et brouillard

Outre la réponse du communiste Jean-Jacques Paris (qui préconise de puiser dans l'enveloppe de 138 millions dévolue à la LGV au profit du social), Jean-Marie Darmian a été aussi envoyé au feu pour contrer son adversaire politique de l'Entre deux Mers : « Vous avez beau jeu de dénon-

cer une augmentation des impôts alors que le gouvernement nous a frappés de trente taxes diverses ».

Autre flingueur patenté : Philippe Plisson qui lança à propos des coupes sombres qu'il prévoit dans les budgets communaux : « Les corbeaux vont voler à l'envers pour ne pas voir la misère du monde rural ».

Pour ne pas être en reste, Gilles Savary s'exprima dans le registre de l'ironie : « Nous évoluons sur une route glissante par temps de brouillard mais M. d'Amécourt, lui, sait l'avenir de nos finances et il est le seul en France dans ce cas ». On l'aura compris, le conseiller général de Sauveterre-de-Guyenne s'est fait habiller pour le reste de l'hiver. Il est vrai que le « gentilhomme campagnard » (dixit Yves Lecaudey) en a l'habitude. Mais après tout, il s'agissait d'un débat gascon où les fleurets sont rarement mouchetés. Il reste maintenant aux commissions à trouver des solutions avant le vote du budget fin mars.

Hervé Mathurin